



## Fiche signalétique

### 1 - Identification

**Nom commercial :** Vaporisateur Smart Straw WD-40

**Usage du produit :** Lubrifiant, pénétrant, repousse l'humidité, élimine et protège les surfaces contre la corrosion

**Restrictions d'utilisation :** Aucune restriction d'utilisation n'a été déterminée.

**Date de préparation de la FS :** 1 Mars 2016

**Bureau canadien :**

WD-40 Products [Canada] Ltd.

P.O. Box 220

Toronto (Ontario) M9C 4V3

**Numéro de téléphone pour l'information :** (416) 622-9881

**Téléphone d'urgence de 24 heures :** Canutec : (613) 996-6666 - Désigné pour être utilisé seulement dans les cas d'urgences chimiques impliquant déversement, fuite, exposition au feu ou accident impliquant des produits chimiques.

### 2 – Reconnaissance des dangers

**SIMDUT 2015/classification du SGH :**

Aérosol inflammable - Catégorie 1

Gaz sous pression - Gaz comprimé

Toxicité par aspiration - Catégorie 1

Toxicité spécifique de l'organe cible - Exposition unique - Catégorie 3 (effets sur le système nerveux central)

**Éléments de l'étiquette :**



#### **DANGER !**

Aérosol extrêmement inflammable.

Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

#### **Prévention**

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'allumage.

Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

ne pas perforer ni brûler, même après usage.

Éviter de respirer la brume ou les vapeurs.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

#### **Intervention**

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

#### **Stockage**

Garder sous clef.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Stocker dans un endroit bien ventilé.

**Élimination**

Éliminer le contenu et le contenant conformément aux règlements locaux et nationaux.

**3 - Composition/information sur les ingrédients**

| Ingrédient                 | No CAS   | Pourcentage massique | SIMDUT 2015/classification du SGH   |
|----------------------------|--|----------------------|---|
| Hydrocarbures aliphatiques | 64742-47-8   | 50-70%               | Liquide inflammable - Catégorie 3<br>Toxicité par aspiration - Catégorie 1<br>Toxicité spécifique de l'organe cible -<br>Exposition unique - Catégorie 3 (effets<br>sur le système nerveux central) |
| Huile à base de pétrole    | 64742-56-9<br>64742-65-0<br>64742-53-6<br>64742-54-7<br>64742-71-8 | 30-35%               | N'est pas dangereux.  |
| Dioxyde de carbone         | 124-38-9   | 2-3%                 | Asphyxiant simple   |

**4 – Premiers soins**

**Ingestion (avaler) :** Danger d'aspiration. NE faites PAS vomir. Appelez immédiatement un médecin, un centre antipoison ou la ligne d'assistance de sécurité WD-40 au 1 888 324-7596.

**CONTACT AVEC LES YEUX :** Rincez bien à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte après les 5 premières minutes et continuer à rincer abondamment pendant plusieurs autres minutes. Si l'irritation se poursuit, consultez immédiatement un médecin.

**CONTACT AVEC LA PEAU :** Lavez avec de l'eau et du savon. Si une irritation se développe et persiste, consultez un médecin.

**Inhalation (respirer) :** S'il y a irritation, emmenez la personne à l'air frais. Si une irritation ou d'autres symptômes se développent et persistent, consultez un médecin.

**Signes et symptômes d'une exposition :** Dangereux ou mortel si avalé. En cas d'ingestion, le produit peut être aspiré et peut provoquer des lésions pulmonaires. Peut causer une irritation des yeux. Une inhalation de brumes ou de vapeurs peut causer une irritation nasale et des voies respiratoires et avoir des effets sur le système nerveux central comme des maux de tête, des étourdissements et des nausées. Le contact avec la peau peut causer un assèchement de la peau.

**Indication de la nécessité d'une aide médicale/un traitement spécial immédiat :** Une aide médicale immédiate est nécessaire en cas d'ingestion.

**5 – Mesures pour combattre les incendies**

**Agent extincteur approprié (ou inapproprié) :** Utilisez de l'eau pulvérisée, un agent chimique en poudre, du dioxyde de carbone ou de la mousse. Ne pas utiliser de jet d'eau ou de l'eau en abondance. Le produit brûlé flottera sur la surface et étendra l'incendie.

**Dangers spécifiques liés au produit chimique :** Contenu sous pression. Tenir à l'écart des sources d'allumage et des flammes nues. L'exposition des contenants à la chaleur et aux flammes extrêmes peuvent faire en sorte à ce qu'ils éclatent souvent d'une force violente. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se dissiper le long des surfaces jusqu'aux sources d'ignition isolées et revenir en arrière. La combustion produira des oxydes de carbone et des hydrocarbures.

**Équipement personnel spécial et précautions pour les pompiers :** Les pompiers devraient toujours porter des appareils respiratoires autonomes à adduction d'air et des vêtements complets de protection. Refroidissez les contenants exposés au feu avec de l'eau. Utiliser un blindage afin de se protéger contre l'éclatement des contenants.

**6 – Nettoyage des rejets accidentels**

**Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence :** Portez des vêtements protecteurs appropriés (voir la section 8). Éliminez toutes les sources d'inflammation et ventilez l'endroit.

**Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage :** Les cannettes qui s'écoulent devraient être mises dans un sac en plastique ou dans un seau ouvert jusqu'à ce que la pression se soit dissipée. Contenir et recueillir le liquide avec un absorbant inerte et le placer dans un conteneur jusqu'à son élimination. Nettoyer minutieusement l'endroit affecté. Signaler les déversements aux autorités comme il est requis.

## 7 – Manutention et entreposage

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :** Éviter le contact avec les yeux. Évitez tout contact prolongé avec la peau. Éviter de respirer les vapeurs ou les aérosols. Utilisez seulement avec une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des veilleuses, des surfaces chaudes et des flammes nues. Débrancher les outils électriques, les moteurs et les appareils avant de vaporiser ou de mettre le contenant près de toute source d'électricité. L'électricité peut créer un trou par brûlure dans le contenant et faire en sorte que le contenu s'enflamme. Afin d'éviter des brûlures graves, ne pas laisser le contenant toucher des terminaux de batteries, des connexions électriques sur les moteurs ou les appareils ou toute autre source d'électricité. Laver à fond avec de l'eau et du savon après sa manipulation. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. À conserver hors de portée des enfants. Ne pas perforer, écraser ou incinérer les contenants, même lorsqu'ils sont vides.

**Conditions d'entreposage sécuritaire :** Conserver dans un endroit frais et bien ventilé, loin des substances incompatibles. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 120 °F (48,8 °C) ou sous la lumière directe du soleil. Aérosol niveau 3 U.F.C (NFPA 30B). Entreposer à l'écart des oxydants.

## 8 – Contrôles d'exposition / protection personnelle

| Chimique                   | Limites d'exposition professionnelle.   |
|----------------------------|---|
| Hydrocarbures aliphatiques | 1 200 mg/m <sup>3</sup> - TWA (recommandé par le fabricant)   |
| Huile à base de pétrole    | 5 mg/m <sup>3</sup> - MPT (inhalable), VLE de l'ACGIH (sous forme d'huile minérale)<br>5 mg/m <sup>3</sup> - MPT<br>10 mg/m <sup>3</sup> - LECT du Canada - Québec (sous forme de dispersion d'huile minérale)<br>5 mg/m <sup>3</sup> - MPT<br>10 mg/m <sup>3</sup> - LECT du Canada - Ontario (sous forme de dispersion d'huile minérale)<br>1 mg/m <sup>3</sup> - MPT du Canada - Colombie-Britannique (sous forme de dispersion d'huile minérale fortement raffinée) |
| Dioxyde de carbone         | 5 000 ppm - MPT<br>30 000 ppm - LECT, valeur TLV de l'ACGIH<br>5 000 ppm - MPT<br>30 000 ppm - LECT du Canada - Ontario<br>5 000 ppm - MPT<br>30 000 ppm - LECT du Canada - Québec<br>5 000 ppm - MPT<br>15 000 ppm - LECT de la Colombie-Britannique   |

**Les contrôles suivants sont recommandés pour un usage normal de ce produit par les consommateurs**

**Contrôles d'ingénierie appropriés :** Utilisez dans un endroit bien ventilé.

**Protection personnelle :**

**Protection pour les yeux :** Évitez tout contact avec les yeux. Toujours vaporiser loin du visage.

**Protection de la peau :** Évitez le contact prolongé avec la peau. Il est recommandé de porter des gants résistants aux produits chimiques lors d'une manutention dans laquelle un contact avec la peau est probable.

**Protection respiratoire :** Aucune protection respiratoire n'est requise lors d'un usage normal avec une ventilation adéquate.

**Pour un traitement en vrac ou une utilisation en milieu de travail, les contrôles suivants sont recommandés :**

**Contrôles d'ingénierie appropriés :** Utiliser une ventilation adéquate générale et à aspiration localisée pour maintenir les niveaux d'exposition en dessous des limites d'exposition professionnelle.

**Protection personnelle :**

**Protection pour les yeux :** Des lunettes de protection sont recommandées si un contact oculaire est probable.

**Protection de la peau :** Porter des gants résistants aux produits chimiques.

**Protection respiratoire :** Aucune protection respiratoire n'est requise si la ventilation est adéquate. Si les limites d'exposition professionnelle sont dépassées, porter un respirateur approuvé par NIOSH. Le choix d'un respirateur et son utilisation doivent se baser sur le type, la forme et la concentration de contaminants. Suivre les règles applicables et les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

**Pratiques de travail/d'hygiène :** Laver avec du savon et de l'eau après la manipulation.

## 9 – Propriétés physiques et chimiques

|                                |   |   |   |
|--------------------------------|---|---|---|
| Apparence :                    | Liquide ambré clair                                 | Limites d'inflammabilité : (portion du solvant) | LEI : 0.6%<br>LSE : 8%                            |
| Odeur :                        | Légère odeur de pétrole                             | Tension de vapeur :                             | 95-115 PSI (655 002-792 897 pa) à 70 °F (21,1 °C) |
| Seuil olfactif :               | Non fixé  | Densité de vapeur :                             | Plus de 1 (air=1)                                 |
| pH :                           | Sans objet.   | Densité relative :                              | 0,8-0,82 à 60 °F (15,5 °C)                        |
| Point de fusion/congélation :  | Non fixé  | Solubilités :                                   | Insoluble dans l'eau                              |
| Domaine/point d'ébullition :   | 361-369 °F (183-187 °C)                             | Coefficient de partage ; n-octanol-eau :        | Non fixé  |
| Point d'éclair :               | 122 °F (49 °C) appareil à vase ouvrir Tag (liquide) | Température d'autoignition :                    | Non fixé  |
| Taux d'évaporation :           | Non fixé  | Température de décomposition :                  | Non fixé  |
| Inflammabilité (solide, gaz) : | Aérosol inflammable                                 | Viscosité :                                     | 2,79-2,96 cSt à 100 °F (37,8 °C)                  |
| COV :                          | 65%   | Point d'écoulement :                            | -63 °C (-81,4 °F) ASTM D-97                       |

## 10 – Stabilité et réactivité

**Réactivité :** Non réactif dans des conditions normales

**Stabilité chimique :** Stable

**Possibilité de réactions dangereuses :** Peut réagir avec des oxydants puissants générant de la chaleur.

**Conditions à éviter :** Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes et autres sources d'ignition. Ne percez et n'incinerez pas les contenants.

**Substances incompatibles :** Agents oxydants forts.

**PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX :** Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

## 11 – Information toxicologique

**Symptômes d'une surexposition :**

**Inhalation :** De fortes concentrations peuvent provoquer une irritation nasale et respiratoire et des effets sur le système nerveux central comme des maux de tête, des étourdissements et des nausées. L'abus intentionnel peut être dangereux ou mortel.

**CONTACT AVEC LA PEAU :** Le contact prolongé et/ou répété peut provoquer une faible irritation et une délipidation avec dermatite possible.

**CONTACT AVEC LES YEUX :** Le contact peut être irritant aux yeux. Peut causer des rougeurs et un larmolement.

**Ingestion :** Ce produit a une faible toxicité orale. L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, nausée, vomissement et diarrhée. Ce produit représente un danger d'aspiration. Si avalé, il peut rentrer dans les poumons et peut causer une pneumonie chimique, des dégâts sérieux aux poumons et la mort.

**Effets chroniques :** Aucun effet chronique n'est prévu.

**Statut cancérogène :** Aucun des composants ne figure sur les listes de cancérogènes ou de cancérogènes présumés du CIRC, du NTP, de l'ACGIH ou de l'OSHA.

**Toxicité pour la reproduction :** Aucun des composants n'est considéré comme un danger pour la reproduction.

**Mesures numériques de la toxicité :**

Estimations sur la toxicité aiguë : Voie orale - > 5 000 mg/kg ; Voie dermique - >2 000 mg/kg sur la base d'une évaluation des ingrédients. Ce produit n'est pas répertorié comme produit toxique selon les critères établis. Il présente un danger d'aspiration.

## 12 – Information écologique

**Écotoxicité :** Aucune donnée spécifique sur la toxicité aquatique n'est actuellement disponible ; par contre, les composants de ce produit ne devraient pas être nocifs pour les organismes aquatiques

**Persistance et dégradabilité :** Les composants sont facilement biodégradables.

**Potentiel de bioaccumulation :** Sur la base d'une évaluation des ingrédients, une bioaccumulation n'est pas prévue.

**Mobilité dans le sol :** Pas de données disponibles.

**Autres effets indésirables** : Aucun autre effet indésirable n'est connu.

### 13 - Remarques sur l'élimination

Les contenants aérosols ne devraient pas être percés, compactés dans des compacteurs pour ordures ménagères ou incinérés. Les contenants vides peuvent être éliminés par des options de gestion des déchets normales. Éliminez tous les produits de déchets, absorbants et autres matériaux conformément à tous les règlements nationaux, d'État et locaux applicables.

### 14 – Information sur le transport

Description relative à l'expédition terrestre selon DOT : UN1950, aérosols, 2.1, quantité limitée  
(Note : Les documents d'expédition ne sont pas nécessaires pour des quantités limitées sauf si elles sont transportées par voie aérienne ou par bateau – chaque emballage doit comporter la marque Quantité limitée)  
Description appropriée pour le Transport Maritime (IMDG) : UN1950, aérosols, 2.1, quantité limitée  
Description d'expédition selon l'ICAO : UN1950, Aérosols, inflammable, 2.1

REMARQUE : WD-40 Company ne réalise pas de tests sur les contenants aérosol pour s'assurer qu'ils respectent les normes de pression et les autres normes pour le transport aérien. Nous ne recommandons pas de transporter nos produits aérosols par voie aérienne.

### 15 – Renseignements sur la réglementation

**Inventaire national des rejets de polluants (INRP)** : Ce produit contient les produits chimiques suivants qui sont répertoriés sur la liste des substances de l'INRP :  
Hydrocarbures aliphatiques - (64742-47-8) – 50-70%

**Loi canadienne sur la protection de l'environnement** : Tous les ingrédients figurent sur la Liste intérieure des substances canadienne ou sont exemptés de notification.

### 16 – Autres

#### Évaluation des dangers HMIS :

**Santé – 1 (danger léger) - Danger d'incendie – 4 (danger sérieux) - Danger physique – 0 (faible danger)**

Date de révision : 1 Mars 2016

Remplace : 10 Mars 2013

Préparé par : Industrial Health & Safety Consultants, Inc, Shelton, CT, É.-U.

Révision par : I Kowalski

Affaires réglementaires

1014100/No.0060703